



Le Fer à Cheval

HÔTEL • RESTAURANTS • SPA • MEGÈVE



Tableau récapitulatif – Arrhes et annulation pour individuels

Durée du séjour	Arrhes exigibles *	Annulation	Pénalités
Pour tout séjour	50% du montant du séjour	Supérieure ou égale à 1 mois avant la date d'arrivée, avant midi	200€ frais de dossier
		Supérieure ou égale à 15 jours avant la date d'arrivée	50% des arrhes
		Moins de 15 jours avant la date d'arrivée	Totalité des arrhes
<u>Pour les offres promotionnelles</u>			
En fonction de l'offre	50% du séjour à la réservation 50% 1 mois avant la date d'arrivée	<u>Non modifiable</u> <u>Non remboursable</u> <u>Non commissionable</u>	La totalité des versements sera conservée

* Nous nous réservons le droit de prélever les arrhes, et informons le client au préalable. A défaut de prise d'arrhes, nous demandons le numéro de carte à titre de garantie. En cas d'annulation ou de non présentation donnant lieu à l'application de la pénalité, nous débitons automatiquement la carte de crédit.

Séjour écourté

Au cours de la période d'annulation ou après votre arrivée, si vous devez écourter votre séjour, vous serez facturé au moins une nuit ou 50% de la durée du séjour qui reste à accomplir.

Pour toute réservation faite en forfait (petit-déjeuner, ½ pension, et autres forfaits SPA), les prestations qui ne seront pas consommées ne feront l'objet d'aucun remboursement.

Toute annulation ne sera prise en compte qu'après réception d'un écrit.